

MSR12 - PROGRESSION DES PROJETS DANS L'ÉCHELLE TRL

Carte d'identité de l'indicateur (1)

PROGRAMME ET/OU COMPLÉMENT	PRG 2021-2027 CP FEDER-FTJ 2021-2027	
OBJECTIF(S) SPÉCIFIQUE(S)	1.1	Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe
	1.6	Soutenir des investissements qui contribuent à la réalisation des objectifs de la plateforme "Technologies stratégiques pour l'Europe" (STEP)
	8.1	Fonds pour une transition juste
MESURE(S)	3b	Soutien aux actions de R&I - développement de projets de recherche
	21	Soutien aux actions de R&I - Développement de projets de recherche
	24	Soutien aux actions de R&I - développement de projets de recherche dans les technologies stratégiques pour l'Europe (STEP)

Carte d'identité de l'indicateur (2)

INTITULÉ CALISTA	PROGRESSION DES PROJETS DANS L'ÉCHELLE TRL
UNITÉ DE MESURE	Niveau d'écart
CONSTITUE L'AGRÉGATION DE SOUS-INDICATEURS	S.O.

CATÉGORIE/TYPE	Indicateur de résultat
ZONE(S) CONSIDÉRÉE(S)	Moins développée En transition Plus développée
UTILISÉ DANS FTJ	OUI
INDICATEUR CE	NON

EST UN SOUS-INDICATEUR (SUBSET)	S.O.
INTERDÉPENDANCE AVEC UN AUTRE INDICATEUR	S.O.
CARACTÈRE FIGÉ/ÉVOLUTIF	Evolutif

Description et quantification de l'indicateur

DÉFINITION	Evolution du niveau de maturité technologique (Technology Readiness Level) du projet. Les niveaux de l'échelle sont : • TRL 1 – principes de base observés ou décrits ; • TRL 2 – concept technologique et/ou application formulés ; • TRL 3 – preuve expérimentale des fonctions principales du concept ; • TRL 4 – validation de maquettes et/ou de composants en laboratoire ; • TRL 5 – validation de maquettes et/ou de composants en environnement représentatif ; • TRL 6 – démonstration d'un prototype dans un environnement représentatif ; • TRL 7 – démonstration d'un prototype dans un environnement opérationnel ; • TRL 8 – système réel achevé et qualifié par des tests et des démonstrations ; • TRL 9 – système réel achevé et qualifié par des missions opérationnelles réussies
MÉTHODE DE CALCUL	<u>Valeur et année de référence</u> : correspond à la valeur de l'indicateur de résultat au début de la période de programmation, à une année précise. Elle doit permettre de représenter l'évolution visée depuis la valeur de référence vers l'objectif fixé pour l'indicateur. Pour cet indicateur, une valeur de référence, prise à une année de référence, doit être définie. <u>Objectif 2029</u> : estimation de la progression du niveau TRL au 31/12/2029. <u>Calcul du réalisé une fois le projet sélectionné</u> : comptabilisation du résultat de la soustraction entre TRLO-TRLD indiquant la progression du niveau TRL à la date du rapportage. <u>Points d'attention</u> : • Pour chaque projet, il est demandé au bénéficiaire porteur de projet de présenter brièvement l'état de l'art et d'associer un niveau de TRL de départ. Ensuite, ce porteur de projet doit définir les objectifs (« livrables ») de

	la recherche qui seront atteints en fin de projet. Par exemple, un projet déclare un niveau TRL de départ (TRL_D) de 4 et un TRL d'objectif (TRL_O) de 6. La cible de cet indicateur TRL serait calculé par soustraction entre TRLO-TRL_D, soit dans notre exemple 6-4=2. « 2 » est donc la valeur cible pour cet indicateur. • Si le projet comprend plusieurs « work packages » qui ont chacun un livrable, chaque livrable ayant son saut de TRL, il faut prendre le saut de TRL le plus élevé (pas de moyenne) des composantes/WP du projet. • Le calcul sera identique en cours de réalisation pour la déclaration de l'indicateur.
SOURCE DE COLLECTE DES DONNÉES	Porteurs de projets/bénéficiaires directs
FREQUENCE DE COLLECTE DES DONNEES	Semestrielle